

PROJET RÉFÉRENT

Évaluation du dispositif régional de covoiturage Aléop en Pays de la Loire



CONTACT



relation-clients-paysdelaloire@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports intelligents, trafics et régulation

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Région Pays de la Loire souhaitait évaluer son dispositif d'incitation au covoiturage courte distance **Aléop Covoiturage**, déployé avec plusieurs opérateurs. L'objectif était de mesurer son impact sur les pratiques de covoiturage, d'évaluer ses bénéfices socio-économiques et environnementaux, d'analyser les comportements des usagers et des collectivités, et de disposer d'un retour d'expérience afin d'orienter les futures politiques de mobilité.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a conduit une évaluation pluriannuelle du dispositif en s'appuyant sur l'analyse des données du Registre de Preuve de Covoiturage (RPC), des enquêtes auprès des usagers et des collectivités, ainsi qu'une évaluation socio-économique complète. Cette démarche a permis de mesurer les effets du dispositif sur les pratiques de mobilité, les émissions de gaz à effet de serre, les externalités positives et les comportements des acteurs. Grâce à son expertise en évaluation des politiques publiques de mobilité et en exploitation de données massives, le Cerema a développé une méthodologie reproductible pour accompagner d'autres collectivités dans l'évaluation de dispositifs similaires.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Conseil régional des Pays de la Loire

Direction territoriale Ouest
Responsable du rapport / Chef de projet :
Damien COURBE - damien.courbe@cerema.fr
Autre responsable : Wilhémine LECOINTRE -
wilhemine.lecointre@cerema.fr

LE CALENDRIER

2021-2025